

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Décembre 2010**

## L'éditorial

Avec l'Avent, nous entrons dans le temps de la plus douce espérance. En effet, le Verbe Incarné, ce Jésus que nous attendons avec une forte et douce espérance, une espérance plus certaine que tous nos meilleurs espoirs humains, pourquoi l'attendons-nous ainsi ? Pourquoi même aimons-nous l'attendre ? Pourquoi ce temps de l'Avent qui nous sépare encore de Noël possède-t-il une telle douceur ? N'est-ce pas parce que Jésus est le pardon de Dieu ? Nous sommes un peu comme le fils prodigue, tellement sûr de la bonté et du pardon de son père qu'il court vers lui sans se préoccuper de construire de belles phrases (voire quelque petit mensonge pour voiler sa faute) car il sait que le cœur de son père l'attend pour un pardon qu'il n'ose pas demander, mais qu'il ose espérer. Il va vers son père armé de son seul péché, pour l'avouer, dans un aveu tout baigné de repentir et de confiance.

N'est-ce pas notre cas, nous tous fils prodigues, voire larrons plus ou moins bons et mauvais ? N'est-ce pas la même confiance qui a tiré à ce bandit crucifié avec Jésus cet aveu si plein de foi et de confiance qui lui a valu d'être canonisé avant même sa mort ?

La certitude du pardon : tel est peut-être le don le plus doux que nous promet Notre Père en nous promettant son Fils ! Avant même que nous l'ayons demandé, nous savons que Dieu veut nous pardonner, lui qui « ne sait que bénir » !

C'est cette douce espérance qui doit guider nos pas, jour après jour, année après année, dans la douce et confiante certitude que Dieu n'a pas d'autre désir que de nous pardonner afin de pouvoir réaliser en nous son unique volonté : nous introduire dans son beau paradis où nous attendent Jésus et sa Douce Mère, morts par amour, pour nous obtenir d'être aimés et pardonnés, pour nous obtenir

de ne jamais mourir.

Cela me conduit à évoquer cette magnifique unanimité – je dis bien « unanimité », c'est-à-dire « union des âmes » - autour de la famille Vernaz, à l'occasion de la maladie et du rappel à Dieu de l'âme de Madame Sophie Vernaz. Sans doute était-elle connue, estimée et aimée de beaucoup puisqu'elle avait été élève au cours St Dominique de la 7<sup>e</sup> jusqu'à la terminale, avant d'épouser Luc Vernaz et de s'installer dans la région pour y faire vivre leur belle famille, jusqu'à ce petit Baudouin né et baptisé il y a 18 mois. Et pendant les 6 semaines de sa maladie, nombreux ont été ceux et celles qui ont tout mis en œuvre pour lui venir en aide ainsi qu'à son époux et à leurs enfants : prières, messes, visites, soutien amical, moral et matériel, etc. Aussi je crois devoir vous remercier tous et toutes pour cette attitude si charitable qui nous a tous édifiés, et a édifié les nombreux amis de la famille, militaires et autres, croyants ou non. Beaucoup nous ont dit que cette union des cœurs les avait grandement édifiés, et je voulais vous le dire en toute simplicité. Comme le disait une religieuse qui l'avait eue comme élève : « Sophie qui avait fait, avec son mari, des choix de vie très marqués : simple, loin des mondanités, aura eu des obsèques de grande dame ». Elle le méritait. Son époux et sa famille le méritaient aussi. Et cela doit être pour tous un encouragement à pratiquer ces mêmes vertus.

Bienheureux les cœurs purs... que ce temps de l'Avent soit pour chacun l'occasion de purifier son cœur de tout ce que le monde y a introduit d'inutile, ou même, hélas, d'obstacle à la vie de la grâce, pour une fidélité plus exacte aux exigences de l'amour.

*Le Seignadou*

+

Les familles Vernaz et Banastier remercient tous et chacun pour leur soutien et leurs prières à l'occasion de la maladie et du décès de madame Sophie Vernaz.

## Prédication donnée par M. l'abbé Simoulin lors de la messe de funérailles de Mme Sophie Vernaz

*Le Seignadou remercie les sœurs du Cammazou ainsi que M. l'abbé Simoulin pour avoir accepté de transcrire et relire cette prédication afin d'en proposer la lecture à la méditation de tous les fidèles.*

Bien chères familles, bien chers amis,

Il pourrait paraître superflu d'ajouter quelque chose aux textes de la liturgie; ces textes sont suffisamment parlants par eux-mêmes : ces textes élèvent nos cœurs vers cette grande espérance que nous avons dans la miséricorde divine. Et nous le savons: Dieu est charité, Dieu est amour, Dieu est miséricorde. Mais il est vrai qu'il y a des occasions où nous sommes un peu... bousculés ; où nous sommes portés peut-être à nous poser des questions, à nous interroger, et surtout à nous poser cette question qu'il ne faut jamais se poser, cette mauvaise, cette méchante question : *pourquoi* ? Cette question ne recevra jamais de réponse. Dieu garde son secret, et nul ne pourra jamais le percer. Mais nous pouvons quand même essayer de comprendre quelques petites choses, de considérer *comment* de telles choses peuvent arriver.

Alors que je la visitais à l'hôpital, le médecin, excellent médecin qui s'est occupé d'elle pendant toute sa maladie, me disait ceci : *Mon père, je suis profondément croyante, mais il y a des jours où j'en veux au bon Dieu !* Il est vrai qu'un médecin confronté tous les jours à la maladie, à la mort, peut en être parfois fortement ému ; et nous aussi, sans doute, nous en sommes émus, bouleversés. Et je répondais à ce médecin que je comprenais, bien sûr, son émotion, mais que, pour ma part, j'en voulais plutôt aux hommes. Je ne peux pas en vouloir au bon Dieu.

Car le bon Dieu, lui, ne sait faire que des choses parfaites. Le bon Dieu ne sait faire que des œuvres parfaites. Et la souffrance et la mort ne sont pas le fruit d'une volonté divine. Dieu ne voulait pas la souffrance, Dieu ne voulait pas la mort. Il avait établi l'homme dans un état de grâce extraordinaire, qui lui aurait permis de vivre ainsi éternellement, s'il avait accepté simplement de faire confiance au bon Dieu, s'il n'avait pas eu la prétention d'avoir des volontés contraires à celles de Dieu. C'est pourquoi j'en veux aux hommes. J'en veux aux hommes qui depuis des millénaires s'acharnent à refuser l'amour de Dieu. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, en somme. En refusant d'obéir à la loi divine, qui est une loi d'amour, et rien d'autre que cela, en refusant de se soumettre à cette loi divine, ce sont les hommes qui créent tous ces désordres, et nous voyons bien combien la terre aujourd'hui est habitée par une foule de désordres qui nous scandalisent, et à juste titre. C'est vrai que c'est scandaleux. Ces enfants qu'on persécute, ces guerres, ces innocents qui sont persécutés, qui sont martyrisés, c'est vrai que cela est scandaleux. Mais cela, c'est l'œuvre des hommes et c'est aux hommes que j'en veux ! Ce n'est pas à Dieu que j'en veux. Car Dieu, lui, est toujours là, présent, qui veille, afin que toutes ces souffrances injustes dont l'homme est l'unique auteur, mais aussi la victime, n'aboutissent pas à une injustice

profonde. Et quelle est la plus grande injustice ? C'est qu'une âme soit éternellement privée de Dieu, qu'elle se damne. La damnation d'une âme, c'est la plus grande injustice commise à l'égard de la bonté divine, car cela n'est pas la volonté de Dieu. Dieu a créé toutes les âmes – qui que nous soyons, Dieu nous a créés pour le Paradis, il a créé toutes les âmes pour la béatitude. Il est allé à ce point, Dieu la veut à ce point, cette béatitude, que son Fils lui-même, Jésus-Christ, a accepté et a voulu souffrir et subir la pire des injustices, la plus grande des injustices – lui, Dieu, le Fils de Dieu, l'Innocent, l'Agneau sans tache : voici qu'il a voulu être mis à mort – et nous savons de quelle façon – par le péché des hommes. Et pourquoi cela ? Pour nous préserver d'avoir à subir la conséquence de nos injustices. Il a subi l'injustice, il a voulu l'injustice pour lui, pour nous épargner l'éternelle injustice de la damnation.

Or les hommes n'ont pas compris cela. Ils n'ont pas compris, ils ne comprennent toujours pas ce que c'est que l'amour ; cet amour qui se vit tous les jours à la sainte Messe lorsque Notre Seigneur revient auprès de nous pour renouveler son sacrifice et nous donner la possibilité, non pas d'éviter la souffrance, non pas d'éviter la mort, mais de triompher de la souffrance, et de triompher de la mort, et de triompher du péché. Voilà pourquoi Jésus-Christ a voulu mourir sur la Croix, voilà pourquoi il a triomphé de la souffrance et de la mort et nous a laissé le sacrement qui nous permet nous aussi, à notre tour, de triompher de la mort et de la souffrance, et de triompher aussi du péché par un « amour plus fort que la mort ». Voilà pourquoi j'en veux aux hommes : parce que les hommes n'acceptent pas d'être ainsi aimés de Dieu, et refusent d'être ainsi aimés de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Alors cela, nous pourrions peut-être le comprendre d'une façon générale ; ce n'est pas toujours facile sans doute... Mais l'objection peut être alors : oui, très bien, tout cela je veux bien, mais *elle* ? Elle, pourquoi *elle* ? Elle, innocente. Jeune encore. Mère de famille. Huit enfants. Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'elle soit ainsi victime du péché des hommes ? ... Et pourquoi Dieu n'intervient-il pas pour empêcher tant de souffrances et tant de victimes innocentes ? Grand mystère. Car *Dieu ne permet pas le mal*, il ne peut que *le tolérer*, ce qui est autre chose. Il pourrait, bien sûr, empêcher les hommes de faire le mal, mais il devrait pour cela contraindre leur liberté, la forcer à ne vouloir que le bien, et ce serait mutiler cette liberté humaine. Or Dieu nous respecte infiniment plus que nous ne le respectons, et il nous laisse maîtres de nos choix et de nos actes.

Mais ce mystère est aussi le mystère de la solidarité. Il ne s'agit pas ici de cette «solidarité» un peu sentimentale, ce vague sentiment de bonté qui peut nous porter les uns vers les autres pour nous

entraider. Il s'agit de cette solidarité qui est l'union du genre humain. Tout être humain, mais surtout tout chrétien, est relié à tous les autres êtres humains par un réseau de solidarités, dont nous pouvons discerner trois degrés. La première solidarité, c'est celle de la nature humaine. Nous participons tous à la même et unique nature humaine. En outre, nous avons tous la même nature humaine, mais blessée par le péché originel. C'est là une deuxième solidarité : c'est cette solidarité dans la blessure, qui est la conséquence du péché originel. Tous les êtres humains sont ainsi unis ou reliés entre eux par cette unité de la nature humaine et par l'unité de la blessure, unités qui vont sans doute prendre des visages très différents dont il est impossible de comprendre les raisons, dues principalement à l'hérédité, mais qui laissent intacts ces degrés d'unité.

Et puis intervient encore une troisième solidarité, qui est une solidarité bienheureuse : celle des baptisés, celle de la grâce. Tous les membres du Corps mystique, tous les enfants de l'Eglise, tous les enfants de Dieu qui ont reçu la grâce du baptême viennent ajouter à ces deux premières solidarités une autre solidarité, celle de la grâce et de la charité divine.

Et c'est à ce moment-là que le drame intervient : c'est que tout ce que fait l'un ou l'autre des êtres humains, et surtout peut-être tout ce que fait l'un ou l'autre des baptisés, l'un ou l'autre des chrétiens, l'un ou l'autre des membres du Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, a des répercussions insoupçonnées, des conséquences sur tous les autres membres, en bien comme en mal, selon des correspondances très mystérieuses, très secrètes que nous ne pouvons pas comprendre, mais qui sont très réelles. Et c'est ainsi que si, par exemple, les chrétiens manquent à la vertu et à la sainteté, d'autres chrétiens seront victimes de leur manque de générosité, de leur péché, de leur refus, de leur apostasie peut-être, de leur rejet ! Hélas, combien de baptisés ont rejeté Notre Seigneur Jésus-Christ ? Combien refusent sa loi et sa croix ? Ce sont alors les autres baptisés qui en sont victimes, en raison de cette loi de solidarité, non seulement naturelle, non seulement dans la blessure, mais aussi dans l'ordre de la grâce. Certains baptisés ainsi se trouvent, sans aucune faute de leur part, sans l'avoir mérité, blessés, victimes innocentes des péchés d'autres chrétiens, d'autres baptisés. Combien il est important de bien comprendre cela, nous qui avons la grâce d'être baptisés, d'être membres du Corps mystique de Notre Seigneur, d'être ainsi reliés à Jésus-Christ – qui, lui, ne cesse de nous donner sa vie et ses grâces, afin que nous puissions éviter le péché, et que ceux qui sont ainsi victimes de nos péchés puissent vivre et aller de l'avant sans être abattus, sans être détruits, sans être atteints dans leurs âmes par le péché.

Car dans ce grand mystère du péché et de la grâce, ce que Dieu a en vue, ce qui prime dans les vues du bon Dieu, ce dont il a soin par-dessus tout, ce sont les âmes. Dieu est l'amant de nos âmes, et quelqu'un peut être ainsi crucifié dans sa chair, crucifié dans son cœur par la malice humaine, mais si son âme demeure fidèle et vit dans l'amitié avec

Dieu, Dieu le consolera, Dieu le rassasiera, comme il nous l'a promis. Dieu lui donnera la paix dès ici-bas et la béatitude éternelle pour laquelle il a été fait. Le problème, le vrai problème, ce n'est pas la souffrance et la mort ; le vrai problème, c'est celui d'une âme qui n'a pas confiance en Dieu, qui ne sait pas se confier en Dieu lorsqu'il est le seul à pouvoir la consoler, lorsqu'il est le seul à pouvoir lui donner les forces, les grâces et les consolations dont elle a besoin et que la terre, le monde, et la chair elle-même lui refusent, lorsque tout lâche en elle et autour d'elle : santé, bonheur, bien-être, affection...

Voilà le grand mystère que nous avons vécu.

Alors, pourquoi *elle* ? Pourquoi *elle* ? Cela je ne saurais pas vous le dire, et personne ne pourra jamais nous le dire. Mais je crois pouvoir affirmer que, si Dieu a vraiment soin des âmes, Dieu a protégé l'âme de notre amie avec une tendresse toute particulière. Oui, aussi curieux que cela puisse nous paraître alors que nous sommes là et que nous pleurons avec sa famille, je crois que pourtant il faut oser dire qu'elle a été vraiment aimée de Dieu. Car enfin, ceux qui l'ont connue – ses parents, ses frères et sœurs, son époux, ses enfants – savent bien quelle a été sa vie : une vie de fidélité à la grâce de son baptême, une vie de générosité. Je ne dis pas qu'elle n'a pas eu de difficultés ; je ne dis pas qu'elle n'ait pas eu non plus quelques faiblesses – qui n'en a pas ? Mais quand même, nous pouvons regarder maintenant au terme de cette vie, que cette vie a été une vie vraiment de fidélité aux grâces du baptême. Que ce soit dans sa famille, d'abord dans sa première enfance, que ce soit ensuite lorsqu'elle était élève ici dans cette bonne école ; ou bien plus tard lorsqu'elle s'est unie à son époux pour fonder cette belle famille, elle a été fidèle. Et cette famille qui fait notre admiration aujourd'hui, son époux et ces huit enfants qui sont là, qui pleurent sans doute, (et ils ont raison de pleurer), cette famille est dans la paix, car ils ont confiance. Ils savent que Dieu récompense ceux qui lui sont fidèles. La fidélité de Dieu récompense toujours ceux qui lui sont fidèles.

Et il me semble même que Dieu a été avec elle d'une tendresse assez particulière. Cela peut paraître un peu étrange, mais regardons bien : quelles sont les plus grandes douleurs que nous pouvons connaître ? Ce sont celles que nous connaissons aujourd'hui : perdre un enfant. Qu'est-ce qu'il y a de plus douloureux pour une mère que de perdre un enfant, quel que soit son âge ? Perdre un frère, une sœur, perdre une épouse, perdre une maman. Ce sont là sans doute les plus grandes douleurs. Ces douleurs, Dieu les a épargnées à la défunte. Elle n'a pas connu ces épreuves terriblement crucifiantes du deuil, de la mort d'un être cher. Ses parents sont là, ses frères et sœurs sont là, son époux, ses enfants sont là. Elle n'en a vu mourir aucun. Ils sont là tous autour d'elle ; ils ont été là tous autour d'elle pendant ces six semaines de son agonie, précisément pour l'aider à vivre dans la paix. Et je crois que vraiment elle n'a pas perdu cette paix – son mari le dira peut-être, aussi bien sinon mieux que moi – elle a vécu vraiment ces six semaines de souffrances dans la paix. Elle savait très bien ce qui l'attendait. Elle savait qu'elle allait bientôt

devoir quitter la terre, elle savait qu'elle allait devoir souffrir, elle savait qu'elle allait devoir bientôt faire pleurer ces êtres qu'elle aimait. Elle savait qu'elle allait donc nous quitter. Elle le savait, et pourtant, elle était dans la paix. Je ne dis pas qu'elle n'a pas eu des moments d'angoisse, d'inquiétude, bien sûr ; mais elle était dans la paix parce que justement elle était consciente de sa fidélité, et elle avait confiance que Dieu serait fidèle, puisqu'elle avait mis tout ce qui était en elle pour être fidèle à Jésus-Christ. *Et pourquoi Dieu ne serait-il pas fidèle envers moi ? Sans doute il y a une épreuve, un moment de douleur à passer ; mais comment aller au ciel sans mourir d'abord ?* Il faut mourir pour aller au ciel, et elle a accepté vraiment cette mort, elle l'a offerte avec beaucoup de sérénité – non pas de résignation, mais de sérénité – beaucoup de paix. Et la seule chose qui peut-être pouvait l'inquiéter, c'était ses enfants, sa famille : que vont-ils devenir ? Ce petit Baudouin, là, encore tout jeune, tout enfant : que va-t-il devenir, cet enfant ? Et il me semble qu'elle a été là aussi rassurée, lorsqu'elle a vu son époux, ses enfants autour d'elle, non seulement paisibles, mais forts – forts pour affronter l'épreuve, forts même pour la reconforter, pour l'encourager, pour l'aider à vivre ces dernières semaines. Elle a compris alors qu'elle pouvait leur faire confiance. Elle a compris qu'ils étaient maintenant assez mûrs, mûris peut-être par leur douleur, pour continuer sans elle. Sans doute elle aurait bien voulu continuer, mais je crois qu'elle est morte sans inquiétudes, ni du côté du ciel, ni du côté de la terre. Et elle a eu cette grâce que malheureusement beaucoup de familles n'osent pas accorder à leurs défunts : cette grâce de pouvoir mourir entourée des siens : être ramenée chez elle, mourir chez elle, et mourir, non pas entre les mains des médecins, mais mourir entre les mains de son époux, entre les mains de ses parents. Et je crois que cela a été la mort la plus paisible que nous puissions espérer pour nous-mêmes.

Alors, je ne prétends pas expliquer ce mystère, mystère de douleur, mais mystère de paix également. Je ne peux pas dire *pourquoi* et je n'ai voulu dire que le *comment*. Dieu est amour, Dieu ne peut pas ne pas venir au secours des âmes qui lui font confiance. Et Il est venu au secours de son âme tout au long de sa vie, et surtout dans ses derniers instants, dans ses derniers jours, ses dernières heures : Dieu était présent, Jésus-Christ était là, le Sacré-Cœur était présent, le Cœur de Marie était présent. Et nous ne pouvons pas douter – bien sûr, nous n'avons aucune certitude – mais nous ne pouvons pas douter que, alors que dans quelques instants nous irons porter son corps au cimetière pour le mettre en terre, ce corps frappé de plein fouet par ce mystère de la malice humaine, dans le même

instant, si ce n'est déjà fait, les anges, les saints porteront son âme en Paradis, cette âme sanctifiée par le sang de Jésus-Christ et protégée par sa grâce. C'est ce que nous chanterons tout à l'heure ; c'est ce chant magnifique de l'«*In paradisum*» : que les anges portent votre âme en Paradis ! Que les saints viennent à votre rencontre pour vous introduire dans la cour céleste, où vous pourrez jouir de ce repos, de cette vie infiniment meilleure que celle que vous avez quittée ! Oui, j'ai cette confiance, et je crois que tous ici, nous pouvons avoir cette confiance.

Alors, confions-la au Cœur de Jésus, confions-la au Cœur de Marie. Et je suis certain, comme elle l'était, que le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie sauront veiller sur nous, surtout sur ceux qui pleurent aujourd'hui. Il est normal, il est bon, et c'est un devoir même de pleurer ; on ne peut pas perdre un être cher sans être ainsi attristé ; mais que cette tristesse, que ces larmes soient toujours accompagnées de cette grande vertu d'Espérance. C'est le jour de l'Espérance pour elle, pour nous tous. Alors pleurons peut-être, oui ; mais si j'ose dire cela, pleurons comme un soldat. Un soldat pleure, mais il pleure debout – les yeux pleins de larmes, et les yeux fixés sur le Vainqueur de la mort.

Un chrétien lui aussi pleure. Il pleure debout peut-être, ou bien encore mieux à genoux. Il pleure à genoux et les yeux fixés sur le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, sur le Cœur de Marie, qui ont voulu être crucifiés, subir la pire des injustices pour nous éviter de la connaître nous-mêmes. Il n'y a aucune injustice dans notre sort, l'injustice elle est du côté de ce que nous infligeons à Dieu ; hélas, c'est *nous* qui sommes injustes envers Dieu – alors, ne le soyons pas aujourd'hui. Remercions Dieu, il faut l'oser, remercions Dieu d'avoir veillé sur l'âme de notre amie, de notre défunte, et ayons confiance que, si nous savons aujourd'hui – et ce n'est peut-être pas facile, je comprends bien cela – si nous savons Le remercier d'avoir été si bon avec elle, je ne doute pas qu'Il saura, par son intercession, nous accorder nous aussi des grâces de paix et de fidélité, qu'Il nous permettra un jour de voir son âme et son corps réunis pour la résurrection.

Car elle ressuscitera ! Un jour, chers enfants, vous reverrez votre maman. Vous la reverrez toute vivante, toute lumineuse, transfigurée, toute belle, encore plus belle et plus souriante qu'elle ne l'a jamais été. Ce sera quelque chose d'extraordinaire – et cela c'est notre grande espérance. A nous simplement d'être présents ce jour-là, à ses côtés, ressuscités comme elle pour chanter avec elle, pour l'éternité, les miséricordes de Dieu.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

**RÉCOLLECTION prêchée par M. l'abbé P. VASSAL, prier à Lyon & DÉJEUNER PAROISSIAL**

**le dimanche 05 décembre 2010**

**Une vente-braderie au profit de l'école sera proposée pendant toute la journée (sortie de messes et après-midi) : petits et grands y trouveront leur bonheur pour décoration et achats de Noël en tout genre...**

# Le mariage chrétien : chemin de perfection (3)

## Troisième méditation : *ta vocation*

*Ce sacrement est grand — témoignage d'un foyer chrétien.*  
A. Christian — 1938

Au cours des siècles, et jusqu'à nos jours, on s'est efforcé surtout de préserver la famille chrétienne contre les multiples erreurs païennes qui la guettaient. On a beaucoup moins fait pour l'aider à découvrir et à approfondir sa spiritualité propre. Il importe peu ici de rechercher les causes de cet état de fait : elles sont nombreuses, d'ailleurs, et complexes. Toujours est-il qu'on s'est souvent contenté de maintenir contre les tendances païennes et hérétiques l'intégrité des principes (les principes moraux surtout), plutôt que de dégager pour la sanctification des époux l'économie providentielle des divers aspects de cette vocation. On n'en a pas encore exploré toutes les richesses spirituelles, et surtout on n'en a pas assez montré l'originalité en tant que *vocation*. **On n'a pas assez nettement défini la sainteté singulière à laquelle elle doit normalement conduire.**

Comme on n'a guère vu fleurir jusqu'à nos jours qu'un type de sainteté (la sainteté du type « célibataire »), c'est en fonction de celui-ci qu'on a tout naturellement envisagé et conçu la sainteté dans le mariage. Mais comme le mariage, en tant que vocation singulière, a ses lois propres, son mode de vie propre, qui n'ont guère de rapport avec les lois et le mode de vie des vocations dites « religieuses », on conçoit l'embarras des époux chrétiens qui désirent répondre pleinement à l'appel de leur vocation. Beaucoup éprouvent une espèce de malaise spirituel qui peut peser parfois lourdement sur leur vie intérieure et les empêcher d'arriver au plein épanouissement. Un simple détail le montre bien : « Bien rares, hélas ! écrit l'un d'eux, sont les livres religieux qui, dans le cadre de la vie du foyer, ne rendent pas un son étonnamment faux. » Sans doute, l'auteur de *L'Imitation de Jésus-Christ*, ou Tauler en ses Sermons, ont découvert sur la vie spirituelle des aspects profonds et définitifs, mais si toutes les vocations se rejoignent par leur fond même, il n'en reste pas moins que la spiritualité d'un moine, très « désincarnée » par définition en quelque sorte, ne peut convenir en tous points et à la lettre aux gens mariés, qui, de par leur vocation, sont appelés à vivre dans le monde et dans les choses les plus matérielles, à faire du spirituel avec l'humain. Pour reprendre le mot de saint Paul, disons : « *C'est le même Dieu, le même Seigneur, le même esprit qui opère tout en tous, mais il y a diversité d'opérations, diversité de dons, diversité de ministères.* » Ajoutons : « diversité de saintetés, diversité de spiritualités... ».



Or, il est des âmes qui n'ont pas pris une conscience suffisamment nette de cette singularité

de leur vocation et s'efforcent de vivre à la lettre dans le mariage la spiritualité de *L'Imitation de Jésus-Christ*, des Tauler, des Consummata, ou même de ces époux qui restent en quelque sorte célibataires dans le mariage...

Le vieux préjugé qui oppose matériel et spirituel, humanisme et vie chrétienne, les encourage dans cette voie. Ainsi, ces âmes s'efforcent de pousser aussi loin que possible dans le mariage, la vie intérieure solitaire, la séparation de l'humain et du spirituel. Par exemple, ils vivront une vie intérieure presque entièrement repliée sur elle-même, fermée pour l'autre époux, sans échanges vraiment intimes. Ils essaieront avant l'heure de reconquérir la continence absolue. Ils s'efforceront de se dégager du matériel en vivant d'une façon austère, en négligeant même parfois la nourriture familiale, l'habillement, le logement..., se privant de distractions, élevant leurs enfants d'une façon rigide, et les privant de ces mille riens qui font le bonheur des petits.

Ces mêmes époux s'efforceront de s'aimer d'une façon de plus en plus « surnaturelle » : ils entendent par là qu'ils considéreront comme une forme inférieure d'amour conjugal chrétien, les témoignages de tendresse humaine... Quelques uns se lanceront dans une activité apostolique très généreuse au détriment de leur vie conjugale et familiale. Assurément tous ne tomberont pas dans des excès aussi marqués : dans cette direction, il y a place pour tous les degrés. Mais un point reste commun à ces âmes : toutes s'efforcent de réaliser ce paradoxe de vivre le mariage (vocation incarnée par excellence, vocation richement humaine) à l'imitation d'autres vocations plus purement spirituelles, plus solitaires aussi, qui croient-elles, sont proposées au chrétien comme l'unique idéal.

Il en résulte inévitablement des conséquences plus ou moins graves. Comment vivre en même temps deux vocations si différentes : l'une (celle de fait) qui, à chaque instant vous ramène au social, au matériel, à l'humain ; l'autre (celle que l'on conçoit, que l'on imagine), qui vous en arrache pour vous replier sur vous-même et vous porter au spirituel le plus désincarné qui soit ?

Les âmes de bonne volonté se trouvent nécessairement tiraillées tour à tour dans l'un et l'autre sens. Lorsqu'elles se laissent porter par les tendances et impulsions naturelles de leur vocation, elles éprouvent comme un pénible sentiment de capitulation, de baisse spirituelle aussi, la méditation et la prière faites en commun au foyer les gênent, les paralysent.

L'union des corps les trouble et leur laisse comme une impression de péché ; les distractions

familiales leur semblent du temps perdu, gâché ; les mille petites choses dont est tissée la vie familiale de chaque jour leur apparaissent comme autant de futilités que l'idéal serait de réduire le plus possible... **Il en résulte souvent de véritables drames intimes qui ne sont pas parfois sans répercussion sur la vie conjugale et celle du foyer tout entier.** Ces âmes vivent dans une lutte continuelle, vie étrange qui prétend progresser en allant au rebours même de la vocation. C'est pourquoi elles se trouvent dans l'état de déséquilibre intérieur, d'inquiétude, que connaissent bien ceux qui en sont encore à chercher leur voie. Si elles ne se découragent pas, et surtout si elles consentent à se laisser purifier et guider par Dieu, il faut espérer qu'elles trouveront un jour la lumière, et comprendront qu'elles cherchaient bien loin le trésor qu'elles possédaient sans le savoir. Sinon, comment parviendraient-elles à une sainteté qui ne fût pas diminuée, mutilée ?

Pourtant, certains pourront réussir, semble-t-il, dans cet effort singulier pour repousser les appels de la vocation qu'ils ont choisie et poursuivre ce qu'ils croient être l'idéal de toute vie chrétienne. Mais ils ne parviendront tout au plus, là aussi, qu'à une sainteté hybride. Les cas extraordinaires, et, on peut le dire, « anormaux », mis à part, ils ne connaîtront pas l'épanouissement de cette sainteté virgine qui reste l'apanage du célibat absolu, car le mariage les enserme de liens, trop ténus parfois, pour qu'ils les aperçoivent et puissent les rompre. Leur apparente réussite vaudra-t-elle mieux que l'échec des premiers ?

Ceux-ci seront le plus grand nombre. C'est que dans le mariage l'« autre » rappelle à chaque instant sa présence. C'est que, à chaque instant, l'humain s'impose plus ou moins insidieusement, même, et surtout, à ceux qui le nient. La nature est puissante, elle a ses orientations providentielles, et il est peu d'âmes assez vigoureuses pour pousser l'héroïsme jusqu'à se mutiler de façon constante. Aussi, des instincts presque irrésistibles contribuent à rappeler l'homme au réel, l'amènent à compter avec lui. **Beaucoup, qui sont partis avec au cœur un idéal de vie chrétienne qui n'était pas celui de leur vocation, après quelques essais de « dépassement » abandonnent la lutte, s'avouent vaincus, et en infèrent qu'il est presque impossible de se sanctifier profondément dans le mariage.** C'est pour eux la faillite, puisqu'ils vivent désormais sans espoir, n'ayant pas découvert le secret de consacrer, de sanctifier l'aspect social, matériel, humain, de leur vocation. Heureux encore s'ils savent résister au vent de panique que souffle l'esprit du mal et ne transforment pas l'échec en déroute, retombant par réaction dans le matérialisme le plus effréné !



Que leur manquait-il, à toutes ces âmes, pour parvenir au plein épanouissement spirituel ? Il leur manquait un sens plus chrétiennement réaliste de leur vocation et de sa singularité.

Il importe, en effet, de considérer, selon le

mot de Léon XIII, que « Dieu a ordonné les institutions (comme celle du mariage)... de façon que chacune atteignît convenablement sa fin, et de croire que le mariage est souverainement bon lorsqu'il est « selon l'ordre de la nature et conforme aux desseins de Dieu ». Il faut donc prendre le mariage comme une vocation originale qui a son ordre à elle, ses aspects humains providentiels, et ne pas rejeter ceux-ci sous quelque préjugé que ce soit. Il faut se dire sans cesse avec Léon XIII que le mariage est un grand sacrement, « honorable en tout, saint, chaste, digne de respect en raison des choses très hautes dont il est la figure » (*Arcanum*). C'est là surtout qu'il importe de ne pas oublier que **la vie chrétienne authentique n'est pas une négation, une séparation radicale de l'humain, mais une subordination de la nature à la surnature, une sublimation de l'humain dans le spirituel.** C'est pourquoi il faut, dans la vocation normale du mariage, que les époux acceptent pleinement les aspects naturels de celle-ci en les vivant dans un esprit profondément religieux, de façon à en saisir les prolongements, l'unification en Dieu. Cela implique un don de soi courageux, une foi intrépide, car les apparences sont souvent déprimantes, l'humain vous assaille de toutes parts. Soucis et jouissances, tout concourt à désorienter, à donner l'impression que l'on s'enfonce dans la matière. Mais il faut s'y jeter avec une grande foi, la foi en la toute-puissance transformante de la grâce du sacrement : alors l'humain même nous portera au-devant du Seigneur.

Quand on vit le mariage dans cet esprit, on ne connaît plus cette division douloureuse et tragique dont nous parlions plus haut. L'âme lutte, certes (et toute vie chrétienne quelle qu'elle soit est toujours une lutte), mais sans déséquilibre : c'est une ascension progressive dans une unité intérieure toujours plus forte et plus élargie, dans la paix et la joie de l'état d'union à Dieu. **Chaque aspect, si petit soit-il, si matériel, si charnel, de la vie conjugale et familiale devient une occasion d'amour, un moyen efficace de progrès ;** il apporte dans la sanctification de l'âme sa tonalité originale.

Alors les époux sont à même de découvrir la vocation familiale dans toute sa plénitude, d'en utiliser toute la richesse humaine, riche elle-même de multiples vertus spirituelles. Alors, la vocation familiale pourra vraiment être vécue comme une vocation religieuse, elle pourra porter ses fruits spirituels. La famille pourra devenir une vraie communauté chrétienne, une pépinière de saints, qui sera en même temps le parterre des plus belles vertus humaines.

Ainsi les époux pourront découvrir un type de sainteté très originale qui n'est pas l'innocence virgine des états sacerdotal ou monastique. Sans doute, l'état de virginité l'emporte-t-il en principe sur l'état de mariage. Mais **chaque état sanctifié par la grâce de Dieu, consacré par l'Église, a sa beauté et sa perfection propres.** Ainsi vécu, le mariage peut conduire les âmes généreuses à une

très haute et très rare sainteté. Ces âmes n'atteindront peut-être pas la délicatesse et la transparence de certaines âmes privilégiées, mais elles échapperont plus facilement aux dangers des illusions intérieures, à la séduction des fausses mystiques ; elles se distingueront très particulièrement par leur bel équilibre et leur richesse humaine. Chaque vocation a ses avantages et aussi ses dangers et ses difficultés particulières. **Ce qui importe, en définitive, ce n'est pas tant de choisir la plus haute vocation qui soit, mais de choisir la bonne, celle à laquelle Dieu nous appelle, et, l'ayant choisie, de la développer pleinement.**

Cette sainteté du mariage intégralement, religieusement vécu, semble être appelée, de par ses caractères mêmes, à jouer un rôle éminent dans la reconquête spirituelle et la sanctification du monde moderne, car, tout en étant très haute, elle reste cependant très abordable, et humainement très séduisante. Notre monde d'aujourd'hui répugne, tout en l'admirant inconsciemment, à la vie austère et, à ses yeux, « inhumaine » des cloîtres et des monastères. Il consent parfois encore à reconnaître que prêtres, moines et religieuses sont des gens admira-

bles sans doute, mais il ne se sent en rien porté à les imiter. Il ne les trouve pas assez « humains ». Or, il ne connaît d'autre type de sainteté chrétienne que celle qui conduit au désert... Il est temps qu'on lui en mette d'autres sous les yeux, plus proches de lui, et cependant enviables. Il est temps qu'éclosent çà et là, dans les milieux les plus divers et aussi les plus déshérités spirituellement, d'autres types de sainteté (trop rares encore dans l'Église jusqu'à présent, mais que tout semble appeler impérieusement de nos jours), saintetés plus proches du monde, tout en restant fondées en Dieu, pleinement naturelles et tout imprégnées de surnaturel. La sainteté familiale sera de ce type. Quand fleuriront (et des bourgeons s'annoncent çà et là, prêts à éclore, qui n'attendent qu'un chaud soleil), des familles qui comprendront aussi profondément leur vocation, des familles qui rayonneront la paix, la joie et la beauté de la vie authentiquement chrétienne, bien des âmes de bonne volonté, isolées, séparées de l'Église par une montagne infranchissable de préjugés, redécouvriront le sens de la vie et le chemin qui conduit au Seigneur.

## La voix des supérieurs

### Note sur les propos de Benoît XVI au sujet de l'utilisation du préservatif

Menzingen, le 26 novembre 2010

Dans un livre-entretien intitulé *Lumière du monde*, paru en allemand et en italien le 23 novembre 2010 et à paraître en français et en anglais le 3 décembre, Benoît XVI admet, pour la première fois, l'utilisation du préservatif « dans certains cas », « pour réduire les risques de contamination » par le virus du sida. Ces propos erronés demanderaient à être clarifiés et corrigés car leurs effets désastreux – qu'une campagne médiatique n'a pas manqué d'exploiter – causent scandale et désarroi parmi les fidèles.

#### 1. Ce que Benoît XVI a dit

À la question « l'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond, selon la version originale allemande : « Dans certains cas, quand l'intention est de réduire le risque de contamination, cela peut quand même être un premier pas pour ouvrir la voie à une sexualité plus humaine, vécue autrement. »

Pour illustrer son propos, le pape donne un seul exemple, celui d'un « homme prostitué ». Il considère que, dans ce cas particulier, cela peut être « un premier pas vers une moralisation, un début de responsabilité permettant de prendre à nouveau conscience que tout n'est pas permis et que l'on ne peut pas faire tout ce que l'on veut ».

Il s'agit donc du cas de quelqu'un qui, commettant déjà un acte contre nature, à des fins vénales, aurait le souci de ne pas – en plus – contaminer mortellement son client.

#### 2. Ce que Benoît XVI a voulu dire, selon son porte-parole

Ces propos du pape ont été perçus, par les media et les mouvements militant en faveur de la contraception, comme une « révolution », un « tournant » ou à tout le moins une « brèche » dans l'enseignement moral constant de l'Église sur l'usage des moyens contraceptifs. C'est pourquoi le porte-parole du Vatican, le P. Federico Lombardi, a fait paraître une note explicative le 21 novembre où l'on peut lire : « Benoît XVI considère une situation exceptionnelle où l'exercice de la sexualité représente un véritable risque pour la vie de l'autre. Dans ce cas, le pape ne justifie pas moralement l'exercice désordonné de la sexualité, mais retient que l'utilisation du préservatif pour diminuer le danger de contagion est 'un premier acte de responsabilité', 'un premier pas sur le chemin vers une sexualité plus humaine', plutôt que de ne pas en faire usage, exposant l'autre au péril de sa vie ».

Il convient ici de noter, pour être exact, que le pape parle non seulement d'un « premier acte de responsabilité », mais aussi d'un « premier pas vers la moralisation ». Dans le même sens, le cardinal Georges Cottier qui fut théologien de la Maison pontificale sous Jean-Paul II et au début du pontificat de Benoît XVI, avait déclaré lors d'un entretien à l'Agence Apcom le 31 janvier 2005 : « Dans des situations particulières – et je pense à des milieux où circule la drogue ou à des milieux où règnent une grande promiscuité humaine et une grande misère,

comme dans certaines zones d'Afrique et d'Asie – dans ces cas-là, l'utilisation du préservatif peut être considérée comme légitime ».

Légitimité de l'usage du préservatif envisagé comme un pas vers la moralisation, dans certains cas, tel est le problème posé par les propos du pape dans *Lumière du monde*.

### 3. Ce que Benoît XVI n'a pas dit et que ses prédécesseurs ont toujours dit

« Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite. » (Pie XII, Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951)

« Aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête. » (Pie XI, Encyclique *Casti Connubii*)

Or, l'usage de préservatifs est contre-nature en ce qu'il détourne un acte humain de sa fin naturelle. Leur utilisation demeure donc toujours immorale

A la question claire du journaliste « l'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond par une situation exceptionnelle et ne rappelle pas que l'Église est toujours fondamentalement opposée à l'usage des préservatifs.

Or, que l'utilisation du préservatif soit une action intrinsèquement immorale et matière à péché mortel, est un point constant dans l'enseignement traditionnel de l'Église, par exemple chez Pie XI et Pie XII, et même dans la pensée de Benoît XVI disant au journaliste qui l'interroge : « Evidemment, l'Église ne considère pas le préservatif comme une solution réelle ni morale », mais le pape l'admet néanmoins « dans certains cas ». Cela est pourtant inadmissible au regard de la foi : « Aucune raison, enseigne Pie XI dans *Casti Connubii* (II, 2), assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête ». Ce que rappelle Pie XII dans son Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951 : « Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite ». Ce que saint Paul affirmait : « Ne faisons pas le mal pour qu'il en advienne un bien » (Rm 3, 8).

Benoît XVI semble envisager le cas de ce prostitué selon les principes de la « morale de gradualité » qui veut permettre certains délits moins graves pour amener progressivement les délinquants de délits extrêmes à l'innocuité. Ces délits moindres ne seraient pas moraux, sans doute, mais le fait qu'ils fassent partie d'un cheminement vers la vertu les rendrait licites. Or **cette idée est une grave erreur parce qu'un moindre mal reste un mal quel que soit le signe d'amélioration qu'il donne.** « En vérité, enseigne Paul VI dans *Humanae vitae* (n°14), s'il est parfois licite de tolérer un moindre mal moral afin d'éviter un mal plus grand

ou de promouvoir un bien plus grand, il n'est pas permis, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien (cf. Rm 3, 8), c'est-à-dire de prendre comme objet d'un acte positif de la volonté ce qui est intrinsèquement un désordre et par conséquent une chose indigne de la personne humaine, même avec l'intention de sauvegarder ou de promouvoir des biens individuels, familiaux ou sociaux ».

Tolérer un moindre mal n'équivaut pas à rendre ce mal « légitime », ni à l'inscrire dans un processus de « moralisation ». Dans *Humanae vitae* (n° 14), il est rappelé que : « C'est une erreur de penser qu'un acte conjugal rendu volontairement infécond et par là intrinsèquement déshonnête, puisse être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde », de même il faut dire que c'est une erreur d'avancer l'idée que le préservatif, en soi déshonnête, puisse être rendu honnête par le cheminement espéré vers la vertu d'un prostitué qui l'utilise.

A l'opposé d'un sevrage qui passerait d'un péché « plus mortel » à un péché « moins mortel », l'enseignement évangélique affirme clairement : « Va et désormais ne pêche plus » (Jn 8, 11), et non pas « va et pêche moins ».

### 4. Ce que les catholiques ont besoin d'entendre de la bouche du pape

Certes un livre-entretien ne peut pas être considéré comme un acte du magistère, *a fortiori* lorsqu'il s'écarte de ce qui a été enseigné de façon définitive et invariable. Il n'en demeure pas moins que les médecins et les pharmaciens qui refusent courageusement de prescrire et de délivrer préservatifs et contraceptifs par fidélité à la foi et la morale catholiques, et que plus généralement toutes les familles nombreuses attachées à la Tradition ont impérieusement besoin d'entendre que l'enseignement pérenne de l'Église ne saurait changer au fil du temps. Ils attendent tous le rappel ferme que la loi naturelle, comme la nature humaine où elle est gravée, est universelle.

Or dans *Lumière du monde* se trouve une affirmation qui relativise l'enseignement d'*Humanae Vitae* en désignant ceux qui le suivent fidèlement comme des « minorités profondément convaincues » offrant à d'autres « un modèle fascinant à suivre ». Comme si l'encyclique de Paul VI fixait un idéal presque hors d'atteinte ; ce dont s'était déjà facilement persuadée la grande majorité des évêques pour mieux glisser cet enseignement sous le boisseau – là où précisément le Christ nous défend de mettre la « lumière du monde » (Mt 5, 14).

L'exigence évangélique deviendrait-elle malheureusement l'exception destinée à confirmer la règle générale du monde hédoniste dans lequel nous vivons ? Ce monde auquel le chrétien ne doit pas se conformer (cf. Rm 12, 2), mais qu'il doit transformer comme « le levain dans la pâte » (cf. Mt 13, 33) et auquel il doit donner le goût de la Sagesse divine comme « le sel de la terre » (Mt 5, 13).

## Chronique de novembre 2010

A côté de la grande joie des quarante ans de la Fraternité Saint-Pie X — érigée le 1<sup>er</sup> novembre 1970 par Mgr Charrière, évêque de Lausanne et de Fribourg — la Providence a permis qu'une famille de notre région soit lourdement éprouvée. Le matin du 17 novembre, Mme Vernaz s'éteignait après une grave maladie. M. l'abbé Simoulin célébra la messe d'enterrement à Saint-Dominique du Cammazou le samedi 20 novembre (prédication transcrite pp. 2-4). Une foule impressionnante de fidèles y assista. Les mères prévoyantes se sont vues d'ailleurs dans l'obligation de louer deux tentes pour la circonstance. Mme Vernaz, si discrète, a eu un enterrement digne d'une reine. « *Seigneur, vous avez posé sur sa tête une couronne d'or pur ; et vous lui avez donné la vie qu'elle avait demandée.* » (Ps XX, vv. 4-5). Merci à sa chère famille pour le courage, l'abnégation et l'Espérance dont ils ont fait preuve et qui ont su toucher nos cœurs. Sachons maintenant entourer ceux qui sont dans la peine par nos prières et nos petites actions quotidiennes.

19-20 novembre : récollection du doyenné prêchée par M. l'abbé J. Laguerie. Cette année, pour la première fois, tous les prêtres du doyenné se retrouvent sur deux jours. Prière, conférences spirituelles et nouvelles du doyenné rythment cette journée

Toujours ce même 20 novembre se déroule aux Carmes le lancement du Mouvement Catholique

des Familles sur l'Aude en présence du G<sup>al</sup> Legrier, président de cette association. La direction locale a été confiée à M. Burguburu que nous remercions par avance chaleureusement... ainsi que tous ceux qui ont œuvré ou s'impliqueront à l'avenir (cf ci-dessous) !

Le lendemain est lancée par les médias une grave polémique autour d'un livre à paraître le mardi suivant. Il s'agit de « *Lumière du monde* » qui transcrit l'entretien d'un journaliste avec le pape Benoît XVI. Les autorités de la Fraternité Saint-Pie X ont jugé nécessaire de rendre publique une prise de position officielle (cf. pp. 7-8).

Le mois de novembre se termine avec une première pour notre groupe Saint Elme : les scouts et guides sont invités à s'associer à une prise d'arme au cours de laquelle les autorités de la marine nationale remettent le fanion de la nouvelle promotion de la préparation militaire marine, dont fait partie un de nos scouts : Emmanuel Géminet. Nos guides et scouts défilent avec ces jeunes marins et apprennent à mieux connaître notre marine française. C'est l'occasion pour eux de s'insérer officiellement parmi les membres de la marine !

Enfin, est exposé le Saint-Sacrement toute la nuit du samedi 27 au dimanche 28 pour préparer la nouvelle année liturgique. On répond de la sorte à la demande du Souverain Pontife de faire ce jour-là des « veillées de prière pour la Vie ».



### Le MCF-Aude est né !

*Dirigé localement par M. Burguburu, il est placé sous le patronage de Sainte Sophie*

Samedi 20 novembre 2010 : le G<sup>al</sup> F. Legrier, président du Mouvement Catholique des Familles, descendu exprès de Paris pour l'occasion, lance officiellement le « MCF-Aude » dont la lente gestation, initiée en novembre 2007 par M. et Mme de Loÿe à la demande de M. l'abbé Le Noac'h, arrivait à terme.

Désormais confié au soin vigilant de M. Burguburu aidé de son épouse, ce mouvement paroissial doit œuvrer à se structurer et s'organiser pour répartir sur plusieurs le labeur assumé jusque-là par quelques-uns. Certaines idées n'attendent que les bonnes volontés pour germer : et celles-ci voudront bien se faire connaître auprès du nouveau responsable (tél : 04.68.23.18.48 — courriel : « catholiques.aude@laposte.net ») ; mais depuis trois ans, les initiatives n'ont déjà pas manqué. Sans ordre, qu'il suffise de mentionner :

- le « cercle éducation » des mères de familles qui se réunissent chez Mme Morillon et dont le prolongement en est la messe mensuelle des mères (et désormais des messieurs !) ;
- la Vierge pèlerine de l'Aude confectionnée par Mme O'Boyle (cf. p. 10) ;
- les journées « découvertes du patrimoine » animées par Mme Maurin ;
- le service d'information « tradi-net.aude@sfr.fr » régulièrement relayé par Mme Toussaint ;

- « l'annuaire des familles » réalisé par Mme Le noir ;
- les conférences diverses du Révérend J. Brucciani ou autres intervenants chez M. et Mme Dautrebonne ou d'Anglejan ;
- sans compter les livraisons de pommes régulières par M. Alauzy, la bourse aux vêtements, etc.

Autant d'ingrédients qui garderont certes leur autonomie, mais qui réclament, à grands cris, du soutien pour en assurer la pérennité : n'ayons donc pas peur de l'engagement... même s'il paraît à juste titre contraignant ! Le nombre incomparable de familles concentrées en une zone si restreinte laisse entrevoir de grandes choses. Car si l'union est bien là face à l'épreuve comme le prouvèrent les funérailles de Mme Vernaz, il importe, dans les temps d'accalmie, de ne pas penser qu'à soi, mais d'envisager cette charité que chacun peut amener à son prochain. Tous évidemment ne peuvent pas tout faire : j'en conviens ; mais il est râlant de constater que ce sont toujours les mêmes qui font tout !

La conférence du G<sup>al</sup> Legrier et l'intervention de M. Le Cocq, chargé de la promotion et de la coordination des cercles régionaux, sont disponibles au format CD pour la somme modique de 3€ : contacter le Frère Louis-Marie (tél : 04.68.76.68.41)

*Abbé B.-J. de Villemagne*

# La charte du MCF

« Nous sommes de cœur au milieu de vous, familles de France, ... Les destinées de votre patrie sont entre vos mains... La valeur et la prospérité d'un peuple résident, non pas dans l'action aveugle d'une multitude confuse, mais dans l'organisation normale des familles saines et nombreuses. »

Pie XII – 1945 – aux familles françaises

**Pour restaurer une société chrétienne** : Le Mouvement Catholique des Familles (MCF) a pour dessein de travailler à restaurer notre patrie sur les fondements de la loi naturelle reconnaissant la famille comme « cellule mère de la société humaine ». Dans ce but, le MCF se propose de réaliser l'union des familles en un front solide<sup>1</sup>, selon les recommandations du pape Pie XII, union aujourd'hui d'autant plus nécessaire et urgente du fait du bouleversement de la société et de l'hostilité croissante de l'environnement législatif, économique et culturel au modèle familial issu du droit naturel et de la civilisation chrétienne. La finalité du MCF ressort de l'ordre politique et social.

**Le Mouvement oeuvre selon les principes catholiques**<sup>2</sup>. Son action s'inscrit dans le combat de la Tradition Catholique pour « Tout restaurer dans le Christ » et se veut une réponse au vibrant appel à une « Croisade des familles chrétiennes » lancé par Monseigneur Marcel Lefebvre<sup>3</sup>. Le MCF se place, dans l'ordre doctrinal et spirituel, sous la direction de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ou, localement, des prêtres en accord avec elle. En raison de sa finalité, le Mouvement ne développe pas de spiritualité propre, ni ne prescrit de règle de vie, lesquelles relèvent de la compétence des directeurs spirituels de chacun.

**Dans le domaine politique** : Les membres du MCF sont convaincus de l'enjeu politique que constitue aujourd'hui l'union des familles catholiques. Un engagement proprement politique ne peut sans doute être le combat du plus grand nombre, mais il importe que ceux qui sont en situation de le mener ne s'y dérobent pas et puissent bénéficier du soutien de tous. Le Mouvement conduit ses actions en vue de promouvoir la famille auprès des élus, des pouvoirs publics et de la population, de faire reconnaître son rôle, de rappeler ses devoirs et de défendre ses droits essentiels. Il entend ainsi contribuer à l'élaboration et à l'adoption d'une politique familiale conforme à la doctrine de l'Eglise et adaptée aux circonstances.

**Dans le domaine social** : La régénération du tissu social<sup>4</sup> suppose le développement et la consolidation de cellules familiales saines et fortes. Attentifs aux difficultés des familles, les membres du MCF prodiguent une aide morale et matérielle selon leurs moyens. Fondée sur l'exercice des vertus chrétiennes, cette entraide, loin d'une assistance déresponsabilisante, recherche le concours des familles selon leurs capacités ; elle exclut toute ingérence dans ce qui relève de la responsabilité des parents. Les actions entreprises, notamment en matière d'éducation, doivent permettre aux familles de faire face à leurs obligations chrétiennes dans un environnement social souvent hostile.

**Structuré en vue d'actions concrètes** : Les familles adhérant au MCF sont invitées à se constituer localement en « cercles », en accord avec le prieré le plus proche, pour se soutenir, se former et mener les activités en rapport avec les finalités du Mouvement, selon des modes adaptés aux conditions particulières. Les structures locales, régionales et nationales sont mises sur pied selon les besoins, dans le respect des principes de subsidiarité et d'unité. La qualité de membre du MCF résulte de l'adhésion à la présente charte, aux statuts de l'association et à son règlement intérieur, lesquels définissent les conditions de sa direction et de son fonctionnement.

<sup>1</sup> « Que faire ? Ce que nous ne cessons de recommander sans relâche, est d'unir entre elles les familles en un front solide » Pie XII – 20 sept 1949 – au congrès de l'Union internationale des associations pour la protection des droits de la famille.

<sup>2</sup> Principes développés notamment par le pape Saint Pie X dans la lettre encyclique « Il fermo proposito »

<sup>3</sup> Le 23 septembre 1979 à la Porte de Versailles

<sup>4</sup> « Si l'on veut travailler activement à la sauvegarde de la société humaine, il ne faut rien négliger pour sauver et soutenir la famille, et la rendre capable de se défendre elle-même. » Pie XII – 1950 – aux cardinaux et évêques.



## La vierge pèlerine de l'Aude

Réservation / renseignements :

**Mme O'Boyle** : 04.68.78.97.67 -  
06.84.16.41.49  
veronique.oboyle@orange.fr

## Sur la table de presse des Carmes

### « Spécial Noël »

- ◆ Livres pour adultes et enfants de tous âges
- ◆ CD audio (conférences abbé Brucciani et chants polyphoniques)
- ◆ Objets religieux : statues, crucifix

# Horaires des chapelles

## Saint-Joseph des Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

**Le dimanche :** Messes 7h45 et 11h00  
 Confessions 10h30  
 Rosaire partiel 18h00  
 Vêpres et Salut 18h45  
 Complies à 20h50

**Le samedi :** Confessions de 16h00 à 17h00

**En semaine de période scolaire :**

Messes 6h45 et 11h40,  
 ainsi que 10h40 les lundi et jeudi  
 Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10  
 Chemin de Croix le vendredi à 19h10  
 (sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)  
 Chapelet les autres jours  
 Complies à 20h50

**En semaine hors période scolaire :**

Messes : 7h45 et 11h40

**Vacances scolaires :**

Messe : 7h45 en principe  
 Chapelet, Salut du St Sacrement et  
 Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

## Saint Dominique du Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

**Dimanche et fêtes :** Messe chantée à 9h30

**Période scolaire :**

- Lundi et samedi 8h00  
 - Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

☞ Jours de messe chantée,  
 une seule messe à 11h00

**Congés scolaires :**

messe à 8h00 tous les jours

**Confessions pour les fidèles :**

**Samedi :**

- après l'action de grâce  
 de la messe de 8h00  
 - de 17h30 à 19h00

**Dimanche :**

de 8h30 à 9h20

(pas de confessions après la messe)

✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

**HONORAIRES DE MESSES**

1 MESSE : 16 €

1 NEUVAIN : 160€

1 TRENTAIN : 640 €

## Prochaines activités — dates à retenir

- **Vendredi 03 décembre 2010 — 19h00 aux Carmes :** messe des messieurs
- **Samedi 04 décembre 2010**
  - 9h00 aux Carmes : catéchisme aux adolescents par M. l'abbé Le Noac'h
  - 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé de Sivry suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1<sup>o</sup> samedi du mois)
- **Dimanche 05 décembre 2010 :** récollection paroissiale prêchée par M. l'abbé P. Vassal, prier à Lyon et « vente-braderie » au profit de l'école Saint-Joseph-des-Carmes (à la sortie des messes et toute l'après-midi)
- **Mercredi 08 décembre 2010—11h40 aux Carmes :** messe chantée de l'Immaculée Conception et renouvellement des engagements de M. l'abbé de Sivry au sein de la FSSPX
- **Jeudi 16 décembre 2010**
  - 14h00 à Villasavary : « cercle éducation », précédé de la récitation du chapelet à l'église du village. (Contact : Mme Morillon au 04.68.76.25.37)
  - 18h00 aux Carmes : veillée de Noël réalisée par les élèves du Primaire
- **Vendredi 24 décembre 2010 — 23h00 aux Carmes :** veillée de Noël suivie de la messe de minuit
- **Dimanche 02 janvier 2011 — 15h30 aux Carmes :** galette des rois paroissiale suivie du chant des Vêpres du Saint Nom de Jésus

La Chorale des Carmes donnera un Concert de Noël le **dimanche 12 décembre** à 17 heures en l'église Saint François de Castelnaudary (prolongement de la rue de Dunkerque). Entré libre, église chauffée  
 Au programme : cinq pièces du Livre Vermeil de Monserrat, pièces d'orgue, Noël traditionnels. **Durée :1h15**

## Ephémérides du mois de décembre 2010

			Confessions	Messes
mer 1	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
jeu 2	Sainte Bibiane, Vierge et Martyre Mém. de la Férie,			
		3ème classe, rouge		
ven 3	De la Férie,			19h00 : messe des messieurs
		3ème classe, violet		
sam 4	Saint Pierre Chrysologue, Evêque, Confesseur et Docteur Mém. de la Férie,		11h : abbé de Sivry 16h : ab de Villemagne	activités du 1er samedi
		3ème classe, blanc		
dim 5	<b>IIème Dimanche de l'Avent,</b>			récollection paroissiale
		1ère classe, violet		
lun 6	Saint Nicolas, Evêque et Confesseur Mém. de la Férie,			
		3ème classe, blanc		
mar 7	Saint Ambroise, Evêque, Confesseur et Docteur Mém. de la Férie,			
		3ème classe, blanc		
mer 8	<b>Immaculée Conception de la T.Sainte Vierge,</b> Mém. de la Férie,			11h40 : messe chantée
		1ère classe, blanc		
jeu 9	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
ven 10	De la Férie, Mém. de Saint Melchiade, Pape et Martyr			
		3ème classe, violet		
sam 11	Saint Damase Ier, Pape et Confesseur Mém. de la Férie,		16h : abbé de Sivry	
		3ème classe, blanc		
dim 12	<b>IIIème Dimanche de l'Avent,</b>			abbé de Sivry
		1ère classe, rose		
lun 13	Sainte Lucie, Vierge et Martyre Mém. de la Férie,			
		3ème classe, rouge		
mar 14	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
mer 15	<b>Des Quatre-Temps,</b>			
		2ème classe, violet		
jeu 16	Saint Eusèbe, Evêque et Martyr Mém. de la Férie,			
		3ème classe, rouge		
ven 17	<b>Des Quatre-Temps,</b>			pas de messe à 11h40
		2ème classe, violet		
sam 18	<b>Des Quatre-Temps,</b>		16h : abbé Marcille	
		2ème classe, violet		
dim 19	<b>IVème Dimanche de l'Avent,</b>			abbé de Villemagne
		1ère classe, violet		
lun 20	De la Férie,			
		2ème classe, violet		
mar 21	Saint Thomas, Apôtre Mém. de la Férie,			
		2ème classe, rouge		
mer 22	De la Férie,			
		2ème classe, violet		
jeu 23	De la Férie,			
		2ème classe, violet		
ven 24	<b>Vigile de la Nativité,</b>		16h : ab de Villemagne 22h : ab de Villemagne	23h : veillée de Noël 0h : messe de minuit
		1ère classe, violet		
sam 25	<b>Nativité de Notre-Seigneur,</b>		pas de confessions	horaires du dimanche
		1ère classe, blanc		
dim 26	<b>Dimanche dans l'Octave de Noël,</b>			abbé Marcille
		2ème classe, blanc		
lun 27	Saint Jean, Apôtre et Evangéliste Mém. de l'Octave de Noël,			
		2ème classe, blanc		
mar 28	Les Saints Innocents, Martyrs Mém. de l'Octave de Noël,			
		2ème classe, rouge		
mer 29	Dans l'Octave de Noël, Mém. de Saint Thomas, Evêque et Martyr			
		2ème classe, blanc		
jeu 30	Dans l'Octave de Noël,			
		2ème classe, blanc		
ven 31	Dans l'Octave de Noël, Mém. de Saint Silvestre, Pape et Confesseur			
		2ème classe, blanc		